

TERMES DE REFERENCE

EN VUE DE LA SELECTION D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE POUR ACCOMPAGNER ENEO CAMEROUN DANS LA GESTION DE LA POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE.

1. Contexte

Eneo Cameroun S.A. (ENEO) dans sa politique de management des risques assurables requièrent les services d'une **compagnie d'assurance** dans le management de certaines couvertures d'assurance. Il s'agit en l'occurrence, des risques qui portent sur la couverture de sa flotte automobile aujourd'hui estimée à plus de 1 400 matériels roulants.

2. Consistance des Prestations

Dans l'exécution de la police d'assurance automobile, l'assureur retenu aura pour mission vis-à-vis d'ENEO :

- ✦ Mettre à la disposition d'ENEO CAMEROON un protocole de gestion bipartite avec le courtier gestionnaire sélectionné par nos soins détaillant les différents engagements de services en termes de délais et de prestations, notamment **le volet gestion des sinistres et réclamations ;**
- ✦ Octroyer au courtier gestionnaire le pouvoir de gestion et de règlement des sinistres automobiles de ENEO (**Copie de la lettre de délégation de pouvoir de gestion à annexer ;**
- ✦ Mettre à la disposition de ENEO des interlocuteurs dédiés (**Liste nominative avec les CV et les coordonnées téléphoniques et autres**) **pour la gestion de la production et des sinistres ;**
- ✦ Mettre en place un système de gestion des réclamations, pour prendre en charge les doléances formulées par ENEO directement ou par le biais de son courtier dans les 24h ;
- ✦ En coordination avec le courtier gestionnaire, transmettre à ENEO un tableau de bord semestriel qui récapitule les indicateurs de performance quant à la gestion de la police d'assurance automobile notamment :
 - ✓ Le nombre d'incorporations et retraits
 - ✓ Le nombre de sinistres déclarés
 - ✓ Le cout total et cout moyen des sinistres déclarés
 - ✓ Le nombre de sinistres matériels
 - ✓ Le nombre de sinistre corporels
 - ✓ Le délai moyen de désignation de l'expert
 - ✓ Le délai moyen d'intervention de l'expert

- ✓ Le délai moyen de règlements des sinistres matériels
- ✓ Le délai d'octroi de la prise en charge aux garages agréés
- ✓ Le délai de traitement des réclamations formulées par ENEO.

- ✚ Mettre à la disposition du Courtier-gestionnaire des moyens logistiques utiles aux opérations de production des assurances.

3. Période d'exécution

La période de couverture est de **3 ans** avec la première tranche annuelle ferme et les deux tranches annuelles suivantes conditionnées, allant du **01^{er} janvier 2024** au **31 décembre 2026 à minuit**.

Le lieu d'exécution des prestations est sur l'ensemble du territoire camerounais.

Le mode retenu est l'évaluation à 100% technique.

L'évaluation se fera en trois étapes :

a) **PRE-QUALIFICATION** : Seuls les soumissionnaires ayant satisfaits à tous les critères qualifiants sont admis à l'analyse technique documentaire.

b) **ANALYSE TECHNIQUE DOCUMENTAIRE** : Elle est faite sur la base des critères d'évaluation technique indiqués dans le DAO. Les offres des soumissionnaires ayant obtenus une note technique supérieure ou égale à 80 /100 seront les seuls recevables à l'examen de l'offre financière.

c) **ANALYSE FINANCIERE** :

NB : Chaque soumissionnaire doit utiliser uniquement les valeurs (neuves et vénales) des matériels roulants communiquées par ENEO et les taux et tarifs qu'il a communiqué dans le cadre du présent appel d'offres. Les cotations des soumissionnaires qui ne respecteront pas cette consigne seront disqualifiées lors de l'évaluation financière.

d) **CALCUL DE LA NOTE FINALE**

Une note finale sera calculée sur la base de la note technique et la note financière comme suit :

$\text{Note Finale} = 75\% \text{ Nt} + 25\% \text{ Nf}$
--

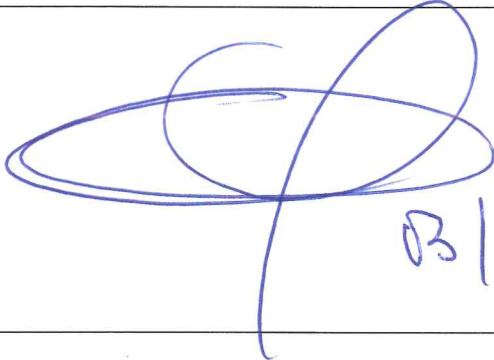
L'offre ayant obtenu la note globale (NG) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales.

e) **CHOIX DU SOUSMISSIONNAIRE**

Le soumissionnaire ayant la plus grande note finale sera choisi pour la gestion de la flotte de ENEO.

4. Rémunération du Courtier

Un Courtier-gestionnaire sera affecté au management de cette police, Il **sera rémunéré à travers la prime payée à l'Assureur** attributaire de la police d'assurance souscrite par ENEO Cameroun conformément à la réglementation en vigueur dans le secteur des assurances.

Responsable Pole Assurances	Directeur Financier
	 03/10/08